

***La feuille de
route du PVL
pour des
finances
stables***

Vert  ***libéraux.*** 
créateurs d'avenir

La feuille de route du PVL pour des finances stables

18.06.2024

Les finances fédérales peuvent être allégées à hauteur de 2 milliards de francs. Ceci sans pour autant limiter la Confédération dans l'accomplissement de ses tâches primordiales, ni imposer davantage la classe moyenne. Cela passe par l'abolition de privilèges accordés à certains domaines, une meilleure transparence des coûts et une administration fédérale plus efficace.

Une politique financière tournée vers le futur nécessite des réformes additionnelles : avec les bonnes incitations dans le système d'imposition et dans le marché du travail, il est possible d'augmenter fortement le taux d'emploi de la population. Cela permet davantage de valeur ajoutée, de recettes fiscales et de cotisations aux assurances sociales. Le frein à l'endettement, qui a fait ses preuves, doit être complété par un facteur de croissance, permettant ainsi d'importants investissements dans l'économie nationale et notre sécurité. En suivant la feuille de route du PVL, la Suisse stabilise ses finances et assure sa prospérité future.

Les finances de la Confédération font face à de grands défis : les dépenses dépassent les recettes et il en résulte un **déficit structurel**. En même temps, une société vieillissante, les mesures d'adaptation au changement climatique et les investissements dans l'armée continueront d'exiger des moyens financiers durant les années à venir. Afin de résoudre ces problèmes sans augmentation de la dette, une priorisation claire et une efficacité accrue s'imposent dans les autres domaines.

Notre feuille de route pour des finances stables est basée sur cinq revendications :

1. Réduire les dépenses inutiles : les privilèges octroyés au détriment de la collectivité doivent être abrogés, et la croissance de l'administration fédérale limitée
2. Plus d'équité dans la répartition des coûts de la mobilité : application ciblée du principe d'utilisateur-riche-payeur-euse
3. Le travail doit payer : plus de recettes fiscales peuvent être perçues en incitant à une participation accrue de la part de la main d'œuvre indigène
4. Investir dès aujourd'hui afin d'économiser sur le long terme
5. Un financement du vieillissement démographique qui soit équitable entre les générations

1. Réduire les dépenses inutiles

Pour que la population reçoive plus en contrepartie de ses impôts, il faut un État fort mais svelte. La Suisse doit maintenir des dépenses d'État peu élevée en pourcentage du PIB. Pour cela, des priorités claires doivent être définies en termes de tâches. Les moyens financiers fédéraux doivent être utilisés de façon efficace et ciblée dans l'accomplissement des devoirs étatiques centraux.

La charge pesant sur l'ensemble de la population a augmenté au cours des dernières années : la TVA et les primes maladies plus élevées, les frais de garde et des loyers en hausse réduisent le revenu disponible de nombreuses personnes. **Dans ce contexte, il est exclu de peser encore davantage sur la classe moyenne. Le PVL refuse des hausses d'impôts ou de cotisations sociales faites aux dépens de la classe moyenne.** Étant donné le déficit structurel, le budget fédéral doit donc être allégé de 2 milliards de francs par an au minimum.

Nos mesures :

- Abolir les privilèges accordés aux dépens de la collectivité et qui n'apportent pas de bénéfice à l'économie nationale :
Au fil des ans, diverses industries ont bénéficié de subventions et de privilèges fiscaux. Les taux réduits de TVA, les exonérations fiscales et les subventions faussent la concurrence, entravent l'innovation et abaissent la productivité économique. **Nous demandons à ce que ces traitements spéciaux soient supprimés ou réduits.**

- Économiser dans le domaine des subventions nuisibles à la biodiversité :
Une étude¹ du WSL et du SCNAT a identifié plus de 160 incitations et subventions fédérales ayant un effet néfaste sur la biodiversité. Le Contrôle fédéral des finances a également critiqué ces outils, qui génèrent des coûts d'environ 40 milliards de francs par an. **Ces mauvaises incitations et subventions pèsent doublement sur le budget fédéral et les contribuables :** d'abord à travers le financement, puis à travers la médiation de leurs effets néfastes. Pour alléger le budget fédéral, ces subventions doivent être réduites. Cela concerne en particulier les secteurs des transports, du tourisme et de l'agriculture. Une partie des économies réalisées sera utilisée pour la transition urgente vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement.
- Une administration moderne et svelte :
Le progrès technologique doit également permettre des gains d'efficacité dans l'administration fédérale. La forte croissance de l'administration doit être freinée. Les Vert'libéraux exigent que la croissance des postes dans l'administration fédérale soit stabilisée et que les dépenses en personnel de l'État soient réduites de 50 millions de francs par an. Afin d'éviter que des activités ne soient externalisées vers des cabinets de conseil externes, le volume des mandats attribués à des entreprises tierces ne doit pas augmenter.
 - Rémunérations de l'administration fédérale alignées sur les conditions du marché :
L'administration fédérale doit rapprocher son système salarial de celui du secteur privé. Cela signifie la fin des augmentations automatiques des salaires et plus de flexibilité dans la structure salariale, afin que l'État puisse améliorer sa compétitivité dans des secteurs spécifiques. En même temps, l'État ne doit pas concurrencer injustement les entreprises privées, surtout compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les enquêtes montrent que l'État rémunère parfois nettement au-dessus du marché.² Alors que les employé-e-s du secteur privé ont, par exemple, subi une perte de pouvoir d'achat réel en 2023, les fonctionnaires ont bénéficié d'augmentations salariales réelles. Cette tendance existe depuis 2021. **Nous exigeons que l'État paie des salaires conformes aux conditions du marché : les salaires dans l'administration fédérale ne doivent pas augmenter plus rapidement que ceux du secteur privé.** Cela réduira la concurrence vis-à-vis du secteur privé et allégera durablement le budget fédéral (environ 100 millions de francs la première année de l'ajustement, avec des effets cumulatifs dans les années suivantes).³
 - Une répartition claire des compétences et des devoirs :
Grâce à la numérisation, une réorganisation administrative informelle est en cours depuis des années. Les structures organisationnelles de la Confédération, largement inchangées depuis des décennies, doivent être adaptées à ces nouvelles réalités. Les tâches et compétences fédérales doivent être concentrées au sein d'entités compétentes afin d'éviter les redondances et de planifier les tâches de manière plus efficace.
Pour une planification et une gestion plus efficaces et économiques des infrastructures de transport, les Offices fédéraux des routes (OFROU) et des transports (OFT) devraient être fusionnés en un Office fédéral de la mobilité. Les tâches de coopération internationale devraient également être regroupées au sein d'une entité unique. De plus, les dépenses pour les tâches transversales doivent être centralisées et gérées de manière beaucoup plus efficace. La prestation de services informatiques doit devenir centralisée, plus efficace et moins coûteuse. À titre indicatif, les dépenses matérielles et de la Confédération pourraient être réduites de 50 millions de francs par an.
 - Focalisation sur les tâches centrales de l'administration :
Tous les domaines doivent être examinés quant à leurs besoins en ressources actuels pour accomplir les tâches essentielles et nécessaires, et ces besoins doivent être réduits dans la mesure du possible. Par exemple, le nombre d'employé-e-s dans les services de communication de l'administration fédérale augmente constamment et compte désormais plus de 400 équivalents temps plein, soit plus que le nombre de représentant-e-s du peuple et des cantons.

¹ <https://www.wsl.ch/de/publikationen/biodiversitaets-schaedigende-subventionen-in-der-schweiz-grundlagenbericht/>

² Les salaires dans le secteur privé ont augmenté de 1,7 % en 2023, ce qui équivaut à une perte de pouvoir d'achat réel de 0,4 %. Cet effet touche particulièrement certaines industries : les infirmiers ainsi que les employés de banque ont dû subir des baisses de salaire de 4,6 %. En revanche, les fonctionnaires ont enregistré une augmentation de salaire de 3,6 %. C'est même le seul groupe professionnel dont le salaire réel est plus élevé qu'en 2020.

³ En se basant sur un budget de personnel fédéral d'environ 6 milliards de francs et une augmentation excessive des salaires de 1,9 % (3,6 % - 1,7 %), il en résulte un potentiel d'économies de plus de 100 millions de francs dès la première année. Étant donné que les augmentations sont cumulatives (effet de l'intérêt composé), les économies pourraient atteindre plusieurs centaines de millions de francs par an dans quelques années.

2. Plus d'équité dans la répartition des coûts de la mobilité

Les transports sont responsables de plus d'un tiers de la consommation finale d'énergie en Suisse ainsi que de plus de 40 % des émissions de CO2. Cependant, les coûts engendrés ne sont pas uniquement supportés par les utilisateur-riche-s des transports, mais plus largement par la collectivité. **Le principe de l'utilisateur-riche-payeur-euse doit être davantage appliqué : les coûts externes engendrés doivent être davantage internalisés et la transparence des coûts augmentée.** Cela allégera les finances fédérales.

De plus, l'application renforcée du principe du pollueur-euse-payeur-euse contribuera à réduire nos émissions de CO2 et à diminuer les coûts pour la collectivité.

Nos mesures :

- **Rétablir la transparence des coûts et soulager la collectivité :**
Si tou-te-s les utilisateur-riche-s du transport privé motorisé de personnes portaient entièrement les coûts qu'ils engendrent, les finances publiques pourraient être allégées d'environ 7 milliards de francs par an.⁴ Actuellement, les coûts non couverts sont reportés sur la collectivité sous forme de coûts externes liés aux accidents, à l'environnement et à la santé. **Nous exigeons que le trafic routier participe de manière substantielle à ces coûts externes, au travers des fonds de financement FORTA⁵ et FSCR⁶.**
 1. Les fonds provenant du FORTA doivent être utilisés pour couvrir une partie des coûts de santé causés par le trafic. Cela permettra de réduire la part de l'État dans les réductions individuelles des primes et d'alléger le budget fédéral. Les Vert'libéraux demandent une modification constitutionnelle en ce sens.
 2. Les tâches du financement spécial du trafic routier (mesures de protection de l'environnement et du paysage rendues nécessaires par le trafic routier, art. 86, al. 3, let. c Cst.) doivent être compensées de manière plus équitable. La contribution au budget général de l'État doit être augmentée. Ces fonds doivent être affectés à des mesures favorisant l'environnement et la biodiversité, telles que les projets de mise en réseau dans l'agriculture, qui sont actuellement financés par le budget général de l'État. Les contributions fédérales doivent être réduites d'autant. Aucune modification constitutionnelle n'est nécessaire pour cela : si besoin, les recettes de la taxe automobile seront créditées au financement spécial du trafic routier.
- **Réduire considérablement l'expansion des autoroutes :**
Pour la période 2024-2027, le Parlement a approuvé des projets d'expansion des routes nationales pour un montant de 5,3 milliards de francs. Une partie de ces projets consiste en de simple extensions de capacité en surface. Celles-ci augmentent le trafic sans apporter de bénéfice économique significatif. Des économies peuvent être réalisées en renonçant à certains projets de nouvelles constructions. Ces fonds peuvent être utilisés pour couvrir les externalités, ce qui allégera indirectement le budget fédéral et la population.
- **Transports publics : concentration sur l'augmentation de capacité des lignes existantes :**
Le réseau de transport public en Suisse est l'un des meilleurs et des plus fiables au monde. Nous voulons maintenir cette qualité afin que les transports publics ne perdent pas en attractivité. Pour ce faire, les fonds disponibles doivent être concentrés sur l'entretien, l'exploitation et les améliorations d'efficacité de l'infrastructure existante. Les nouveaux projets de construction coûteux doivent être limités au strict nécessaire. Un grand manque à gagner en termes d'efficacité peut être rattrapé à travers la numérisation du transport ferroviaire. Cela permet d'augmenter la capacité sur le réseau ferroviaire existant et de réduire les coûts d'infrastructure pour la signalisation fixe. Ces économies doivent être réinvesties de manière ciblée dans la modernisation et l'amélioration des trains dans le cadre des compensations aux entreprises ferroviaires. Ainsi, l'utilisation des fonds provenant des finances générales de la Confédération peut être réduite.
- **Introduire des péages pour le transit alpin motorisé :**
Les péages permettent de réguler la demande et d'utiliser plus efficacement les infrastructures existantes. Le financement via des frais d'utilisation conformes au principe du pollueur-euse-payeur-euse est également possible. En 2014, l'OFROU a examiné l'introduction d'une redevance pour le tunnel routier du Gothard. Nous demandons que les automobilistes contribuent équitablement au financement des tunnels de transit alpin.

⁴ Source : Office fédéral des statistiques : 2017-20

⁵ Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération

⁶ Financement spécial pour la circulation routière

- Penser la mobilité de manière globale :
À long terme, un changement de paradigme dans le financement des infrastructures de transport et de la mobilité doit être envisagé. Le financement actuel est complexe, opaque et rigide. Les dispositions de la Constitution fédérale et des autres bases légales doivent être massivement simplifiées et orientées selon le principe d'équité de l'utilisateur-riche-payeur-euse.⁷
- Taxe énergétique :
Les Vert'libéraux demandent l'instauration d'une taxe incitative sur les émissions de CO2 afin de renforcer le principe du pollueur-payeur. Cela représente une étape importante sur le chemin de la neutralité carbone et de la transparence des coûts.

3. Le travail doit en valoir la peine

Au cours des dix prochaines années, la Suisse manquera d'environ 400'000 travailleur-se-s en raison du départ à la retraite des baby-boomers. Il est donc essentiel de mieux exploiter le potentiel existant de main-d'œuvre indigène. De nombreux travailleur-euse-s plus âgé-e-s souhaiteraient continuer à travailler au-delà de l'âge de la retraite, par exemple au travers d'un temps partiel réduit, à condition de bénéficier des incitations financières appropriées. Cette solution est plus libérale qu'une augmentation indiscriminée de l'âge de la retraite.

Il doit également être rentable pour les parents d'exercer une activité professionnelle. Aujourd'hui, les parents travaillent souvent en grande partie pour couvrir les coûts des garderies et les impôts. Mobiliser la main-d'œuvre nationale se révèle être beaucoup moins coûteux que les alternatives. Une augmentation de la migration entraîne une hausse des prix du logement et de la mobilité et peut mener à des tensions sociales. Un manque flagrant de personnel qualifié, notamment dans les hôpitaux et les soins aux personnes âgées, est également problématique.

Nos mesures :

- Adoption et mise en œuvre rapide de l'imposition individuelle :
L'imposition individuelle crée des incitations pour augmenter son taux d'activité professionnelle. Bien que des pertes temporaires de revenus fiscaux pour l'État soient attendues en raison du taux d'imposition plus bas pour la majorité des personnes concernées, ces pertes représentent un investissement dans notre économie. À moyen terme, cela conduira à une augmentation de l'activité professionnelle, générera des recettes fiscales plus élevées et contribuera à lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les études estiment le potentiel à environ 50'000 travailleur-euse-s supplémentaires (équivalents temps plein).
- Incitations à l'exercice d'une activité professionnelle au-delà de l'âge de la retraite :
Nous demandons l'introduction d'incitations fiscales pour les employé-e-s et les entreprises afin de contrer les départs anticipés à la retraite et de promouvoir l'activité professionnelle au-delà de l'âge de la retraite. Les employé-e-s plus âgé-e-s doivent bénéficier de plus de flexibilité, par exemple grâce à des temps partiels ou à des fonctions et tâches adaptées. Cela se traduira par des recettes fiscales plus élevées et des cotisations accrues aux assurances sociales. Selon une enquête représentative, environ 40 % de la population active âgée souhaite continuer à travailler au-delà de l'âge de la retraite, ce qui met en évidence le potentiel inexploité.⁸
- Amélioration de l'infrastructure pour la garde extrafamiliale d'enfants :
Des offres de garderies adaptées aux besoins doivent être développées à travers des mesures ciblées pour augmenter l'incitation financière à travailler. Ainsi, d'autres équivalents temps plein peuvent être mobilisés en permettant aux parents d'augmenter leur temps de travail.
- Intégration des demandeur-euse-s d'asile avec le statut S au marché du travail :
Un système d'incitation à l'intégration professionnelle, par exemple avec un contingent supplémentaire de pays tiers, doit être mis en place pour augmenter l'activité professionnelle des demandeur-euse-s d'asile bénéficiant du statut S. Le Conseil fédéral prévoit des économies de 650 millions de francs d'ici 2028, ainsi que des recettes fiscales supplémentaires et des cotisations accrues aux systèmes de sécurité sociale. De plus, cela contribuera à réduire la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, augmentant ainsi la productivité économique.

⁷ Voir également [23.3345 | Financement global de la mobilité. Fusion du FIF et du Forta en un fonds unique pour la mobilité](#) et [23.3352 | Planifier la mobilité de manière globale. Pour un office fédéral de la mobilité](#)

⁸ « Arbeitskräfte gesucht ». Deloitte 2019, p. 19.

4. Investir dès aujourd'hui afin d'économiser sur le long terme

Chaque génération doit disposer d'une marge de manœuvre financière pour relever les défis auxquels elle doit faire face. C'est pourquoi nous soutenons le frein à l'endettement, qui maintient l'équilibre entre les recettes et les dépenses. En même temps, nous demandons une politique budgétaire solide et axée sur les investissements. La Suisse a besoin de véritables impulsions de croissance dans les domaines de la numérisation, des technologies innovantes, de l'éducation, de la protection du climat et de la biodiversité. Pour ce faire, nous proposons de compléter le frein à l'endettement par un facteur de croissance. En fonction du taux d'endettement de la Suisse, une majoration du facteur conjoncturel doit être définie, permettant ainsi à la Confédération de réagir plus rapidement aux défis contemporains. Le financement par emprunt doit être explicitement possible pour certains nouveaux investissements qui apportent des bénéfices à long terme pour l'économie et la société. Tant que la dette publique ne croît pas plus vite que le produit intérieur brut (PIB), le taux d'endettement (dette brute en pourcentage du PIB) reste constant ou diminue.

Nos mesures :

- **Financement de la transition écologique :**
Au travers de nouveaux instruments, tels qu'un fonds pour la transition écologique, des moyens supplémentaires doivent être mis en œuvre pour promouvoir des projets durables. Cela inclut, par exemple, la transition de l'agriculture vers une production et une transformation alimentaire durable ou des projets générationnels tels que Power-to-X. Les ressources financières peuvent provenir des fonds fédéraux existants pour les secteurs concernés (par exemple, du cadre de paiements pour l'agriculture), de nouvelles taxes incitatives, d'obligations publiques (comme les Green Bonds) ou être spécifiquement allouées à partir des revenus générés par la vente des parts de Swisscom détenues par la Confédération. Ces fonds seraient utilisés de manière ciblée pour des mesures de transition.
- **Facteur de croissance pour le frein à l'endettement :**
Le mandat constitutionnel relatif au frein à l'endettement est clair et ne doit pas être remis en question. Cependant, la mise en œuvre actuelle est trop rigide. Le frein à l'endettement doit être complété par un facteur de croissance, qui, en fonction du taux d'endettement, définit une majoration du facteur conjoncturel et augmente ainsi le plafond des dépenses ordinaires en conséquence.⁹

5. Un financement de la transition démographique qui soit équitable entre les générations

Le changement démographique est, avec le changement climatique, le plus grand défi que doivent relever les finances publiques. La dette implicite de l'État provenant de la prévoyance vieillesse, des assurances sociales et du secteur de la santé menace de créer un important déficit de financement. Il est essentiel de répondre à la transition démographique avec des solutions de financement durables afin de réduire les risques de cette dette implicite.

Nos mesures :

- **Réforme équitable de l'AVS :**
La réforme de l'AVS, 13e rente AVS incluse, doit être analysée de manière globale. Elle doit être socialement équilibrée, ne pas unilatéralement imposer un fardeau aux jeunes générations et ne pas nuire à la compétitivité de l'économie. Cela ne peut réussir qu'avec un ensemble de mesures équilibrées, ce qui est prévu dans le cadre de la réforme que le Conseil fédéral envisage pour 2026. Les Vert'libéraux rejettent des cotisations salariales plus élevées, car elles pèsent exclusivement sur les actifs et ne sont donc pas équitables envers les jeunes générations.

⁹ Voir également <https://www.nzz.ch/wirtschaft/schuldenbremse-die-schweiz-ist-zu-sparsam-sagen-oekonomen-ld.1782614>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20224188>

- Explorer de nouvelles sources de revenus :
Pour alléger le budget fédéral, le potentiel des recettes doit également être examiné. Une option pour augmenter les revenus pourrait être une taxe sur la fortune des personnes physiques au niveau fédéral. Cette taxe, combinée à l'impôt sur le revenu, permettrait d'appliquer le principe de l'imposition en fonction de la capacité économique, en tenant compte non seulement des revenus mais aussi de la fortune. De plus, une taxe sur la fortune peut réduire plus efficacement les inégalités extrêmes que l'impôt sur le revenu, car la répartition des richesses est plus inégale que celle des revenus. Avec un taux faible et une structure légèrement progressive, la classe moyenne ne serait pas trop sollicitée et les incitations à trouver des échappatoires fiscales seraient limitées. Enfin, la faisabilité et l'efficacité d'une taxe successorale modérée ou d'une taxe sur les transactions financières devraient également être examinées en profondeur.¹⁰
- Mener à bien la réforme LPP :
La réforme du LPP, essentielle aux yeux des Vert'libéraux, vise à combler les lacunes de prévoyance pour les travailleur-euse-s à temps partiel, en particulier pour de nombreuses femmes. Les cotisations salariales élevées pour les travailleur-euse-s âgé-e-s seront réduites, ce qui diminuera le désavantage auquel ils/elles font face sur le marché du travail par rapport aux jeunes travailleur-euse-s. De plus, la réforme constituera une étape importante vers un financement social et intergénérationnel équitable.

Aperçu du potentiel d'économies

Domaine	Potentiel maximal/théorique d'économies en francs par an
Réduction ou suppression des subventions / mesures au sein de l'administration fédérale	
Taux réduit de TVA pour l'hébergement ¹¹	270 Mio.
Remboursements d'impôts pour les véhicules de pistes, pour l'agriculture et la sylviculture (77 Mio.), ainsi que l'exonération de la TVA pour le transport aérien transfrontalier (40 Mio.)	117 Mio.
Contribution à Suisse Tourisme (70 Mio.) et contribution pour la promotion de l'innovation et la collaboration dans le tourisme (actuellement 12 Mio.)	82 Mio.
Contribution à la nouvelle politique régionale	25 Mio.
Contributions aux sociétés de tir	7 Mio.
Contributions à la promotion du vin (actuellement 9 Mio. par an) et à la publicité pour la viande (actuellement 5 Mio. par an)	14 Mio.

¹⁰ Il est justifié d'instaurer une taxe sur les successions, car d'un point de vue libéral, il s'agit en fin de compte de faire en sorte que le succès économique repose sur la performance personnelle. La transmission de patrimoines de plus en plus importants par héritage sape le principe de l'équité basée sur la performance. Lors de la mise en place de cette taxe, il serait nécessaire de veiller à un taux faible, à des seuils d'exemption et à de bonnes solutions pour les successions d'entreprises PME afin d'éviter des charges supplémentaires pour la classe moyenne. En ce qui concerne une taxe sur les transactions financières, nous avons des réserves fondamentales car le capital est mobile. Une telle taxe ne devrait être introduite qu'avec une coordination internationale appropriée.

¹¹ Le gouvernement fédéral a déjà budgétisé des recettes supplémentaires à partir de 2028 en laissant expirer ce taux réduit. Cependant, il existe des efforts au sein du Parlement pour prolonger à nouveau ce taux.

Contributions à la qualité et à la promotion des ventes (par ex. soutien aux mesures de marketing et de communication)	68 Mio.
Subventions pour l'industrie laitière (actuellement 379 Mio.) et pour la prime céréalière (actuellement 16 Mio.)	395 Mio.
Contributions pour les paiements directs aux cultures végétales (actuellement 68 Mio.) ainsi que les contributions pour les plantes et les animaux (actuellement 44 Mio.)	112 Mio.
Contributions aux frais d'élimination pour la viande	47 Mio.
Rémunérations conformes aux conditions du marché dans l'administration fédérale	100 Mio.
Objectif de réduction des dépenses de personnel, de matériel et de fonctionnement de l'État	100 Mio.
Total potentiel maximal d'économies	1.34 Mrd.
Potentiel d'économies dans le secteur des transports	
(Partielle) compensation des coûts environnementaux : financement conforme au principe du pollueur-payeur des coûts environnementaux induits par le trafic par augmentation de la contribution du financement spécial du trafic routier au budget général de l'État	Proposition de compensation 250 Mio.
(Partielle) compensation des coûts de santé : utilisation des fonds du FORTA pour les contributions de l'État aux réductions individuelles des primes (RIP)	Proposition de compensation 250 Mio.
Introduction de péages pour les tunnels pour le transit nord-sud dans les Alpes et soulagement correspondant du budget fédéral	Environ 100 Mio.
Financement conforme au principe du pollueur-payeur des pertes de revenus des survols de l'étranger par Skyguide	44 Mio.
Financement conforme au principe du pollueur-payeur des mesures de sécurité technique dans le trafic aérien (subvention des aéroports régionaux)	30 Mio.
Réduction du prélèvement sur le fonds d'infrastructure ferroviaire FIF	200 Mio.
Réduction de la déduction pour pendulaires ou limitation aux personnes travaillant par équipes	Environ 300 Mio.
Total potentiel maximal d'économies	1.17 Mrd.